



## ARRÊTÉ

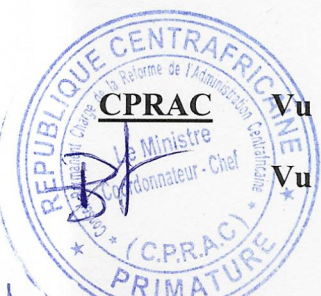
### PORTANT INTÉGRATION DE CERTAINS JEUNES DIPLÔMÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

\*\*\*\*\*

#### LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

\*\*\*\*\*

- Vu** la Constitution du 30 août 2023 ;
- Vu** la loi n° 99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'ordonnance n° 93.008 du 14 juin 1993, portant statut général de la Fonction publique centrafricaine ;
- Vu** la loi n° 25.015 du 23 décembre 2025, arrêtant le budget de l'État pour l'année 2026 ;
- Vu** le décret n° 23.199 du 30 août 2023, portant promulgation de la Constitution ;
- Vu** le décret n° 00.172 du 10 juillet 2000, fixant les règles d'application de la loi n° 99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'ordonnance n° 93.008 du 14 juin 1993, portant Statut général de la Fonction publique centrafricaine ;
- Vu** le décret n° 22.40 du 07 février 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 24.001 du 04 janvier 2024, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 22.070 du 16 mars 2022, portant organisation et fonctionnement du ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu** l'arrêté n° 008/PM.24 du 01 mars 2024, portant création d'un Comité stratégique chargé du recrutement de jeunes diplômés dans la Fonction publique centrafricaine ;
- Vu** le procès-verbal des délibérations du Comité technique approuvé par le Comité Stratégique chargé du recrutement de jeunes diplômés dans la fonction publique centrafricaine.



Du 28/04/26  
3/N° 0874



DCF

SAR 2537  
du 28/04/26

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>:** En application des dispositions de loi de finances n°25.015 du 23 décembre 2025 arrêtant le budget de l'État pour l'année 2026 susvisée, les diplômés dont les noms suivent sont intégrés au ministère des Petites et Moyennes entreprises et de la Promotion du secteur privé dans les corps d'emploi ci-après :

### CORPS DES ADMINISTRATEURS CIVILS DE 3<sup>o</sup>CL STAG H.A1 INDICE 1062

- MOLEMA Marie Emeline,** née le 13 octobre 1989, titulaire d'une Maîtrise semi-professionnalisée en Droit privé, option : Droit des Affaires de l'Université de Bangui. Session d'août 2013.
- ZIABRENI Marius,** né le 29 septembre 1987, titulaire d'un Master 2 recherche en Droit privé, option : Droit des affaires de l'Université de Bangui. Session de septembre 2013.
- KOTAMANDJI Manassé Jehiel Audry,** né le 10 juillet 1987, titulaire d'un Master professionnel en Logistique et Transport de l'École nationale supérieure polytechnique de Douala (République du Cameroun). Session de 2015.
- NGANG-NDOUNGA Addison Nerva,** né le 13 janvier 1988, titulaire d'une Maîtrise en Droit public, option : Relations internationales de l'Université de Bangui. Session de janvier 2015.
- BANDOKA-WOSSAMBO Rodrigue,** né le 06 décembre 1991, titulaire d'un Master 2 professionnel en Sciences économiques et de gestion, option : Administration et Gestion des affaires de l'Université de Bangui. Session de septembre 2015.
- BANGOU Rodrigue Dieu-Béni,** né le 07 mai 1993, titulaire d'un Master 1 en Sciences politiques de l'Université de Bangui. Session d'octobre 2016.
- FOUKPIO Romaric,** né le 03 octobre 1987, titulaire d'un Master 2 recherche en Sciences politiques, option : Gestion, prévention et résolution des conflits de l'Université de Bangui. Session d'octobre 2021.

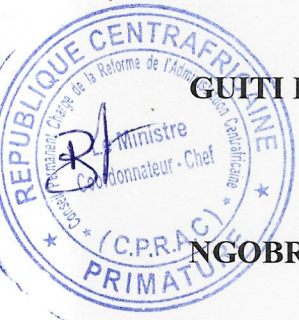
### CORPS DES ADMINISTRATEURS CIVILS ADJOINTS DE 3<sup>o</sup>CL STAG H.A2 INDICE 964

- BASSANGANAM-BEKROYABANA Wilfried-de-Bonheur,** né le 14 novembre 1974, titulaire d'une Licence en Droit public de l'Université de Bangui. Session d'octobre 2005.
- NZINGAZO TOYORO Guy-Marcelin,** né le 26 mars 1974, titulaire d'une Licence en Droit privé de l'Université de Bangui. Session de février 2007.
- KOBANDO MACKANDO Mathurin Wilfried,** né le 24 avril 1982, titulaire d'une Licence en Droit privé de l'Université de Bangui. Session de novembre 2007.
- MBOMBO-TE-GUERET Cyrille-Dieu Beni,** né le 30 juin 1994, titulaire d'une Licence professionnelle en Banque, micro-Finance et Assurance de l'Université de Bangui. Session de juin 2015.



SMP 2537  
du 28/04/26

**CORPS DES ADMINISTRATEURS CIVILS ADJOINTS**  
**DE 3<sup>o</sup>CL STAG H.A2 INDICE 964 (SUITE)**



**GUITI Hortence,**

né le 27 août 1990, titulaire d'une Licence en Psychosociologie de l'éducation de l'Institut universitaire catholique de Bertoua (République du Cameroun). Session de 2018.

**NGOBREYE Béni-Rocky-Junior,**

né 03 juillet 1985, titulaire d'une Licence en "Management d'entreprise, option : Gestion des administrations et des entreprises de l'Institut de formation professionnelle de Lomé (Togo). Session d'avril 2020.

**KASSAÏ Bertrand,**

né le 25 octobre 1978, titulaire d'une Licence en Droit public de l'Université de Bangui. Session de juillet 2024.

**CORPS DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE 3<sup>o</sup>CL STAG H.B1 INDICE 761**

**KONGBO-YANDEMBO Valérie Miracle,**

née le 24 mars 1982, titulaire du Baccalauréat de l'enseignement secondaire général, série : A4'. Session de juillet 1998.

**SINGHA BENGBA Destin Privat Armand,**

né le 19 octobre 1986, titulaire du Baccalauréat de l'enseignement secondaire général et technique, série : B. Session de juin 2010.

**KOUDOUNZAPA Valentin,**

né le 04 avril 1981, titulaire du Baccalauréat de l'enseignement secondaire général, série : A4'. Session d'août 2015.

**SANGA-NAMBIDA Love,**

née le 21 juillet 1989, titulaire du Baccalauréat de l'enseignement secondaire général et technique, série : B. Session de juillet 2016.

**DOYAME KOYAGBIA Olivier Simplicie,**

né 12 juillet 1983, titulaire du Baccalauréat de l'enseignement secondaire général et technique, série : B. Session de juin 2023.

**LONGO Vincent De Paul,**

né 27 septembre 1988, titulaire du Diplôme européen d'études supérieures en Transportation logistics de la Fédération européenne des Écoles de Genève (Suisse). Session de juin 2012.

**Art.2 :** Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

**AMPLIATIONS:**

MFPA/DIRCAB	02
DGFP/DASCFAE/SASC	03
DCF/ DS/CPRAC	03
JO/ARCH/CHRO	03
INTÉRESSÉS	20

Fait à Bangui, le **29 AVR 2026**



**Marcel DJIMASSE**

S<sup>n</sup> 2537  
du 28/04/26